

**FORMATION**

**QUALIFICATION**

**EMPLOI**

**ARCHIVES**

**CEREP**

**n° 59**

**Note d'information du Centre d'études  
et de recherches sur les qualifications.**

**AVRIL 1980**

## **L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL ET DES QUALIFICATIONS DANS L'INDUSTRIE TEXTILE**

*L'étude de l'évolution de l'emploi, de la main-d'œuvre, des qualifications et des rapports entre les formations et les emplois dans le secteur des industries textiles (1) est à rapprocher des travaux de ce type réalisés par le CEREP dans les secteurs de la chimie, la mécanique ou l'automobile (2).*

*En raison des caractéristiques particulières à cette industrie, cette note d'information met l'accent sur :*

- *les perspectives d'évolution des effectifs globaux du secteur à partir d'un ensemble d'éléments qui devraient être pris en compte pour une réflexion sur l'avenir, habituellement envisagé avec pessimisme ;*
- *les qualifications, considérées comme un point de rencontre entre les possibilités de revaloriser les conditions de travail, de revoir les systèmes de classification professionnelle, d'adapter les formations actuelles ;*
- *l'analyse du personnel ouvrier dans ses relations avec l'orientation à donner à la formation professionnelle dans le textile.*

(1) Les résultats complets de l'étude présentée ici ont été publiés dans le Dossier du CEREP n° 20 « L'évolution des emplois et de la main-d'œuvre dans l'industrie textile ». Ed. Documentation française, Paris, 1979.

Cette étude a été réalisée dans le cadre des départements Emploi et Prévisions et Qualification du travail par Olivier Bertrand, Richard Bieganski et Patrick Clemenceau, avec la collaboration de Claudette Humbert, de l'Echelon régional de l'emploi et du travail de Nancy, et des centres interrégionaux associés du CEREP de Grenoble, Lille, Strasbourg et Toulouse.

(2) Cf. Notes d'information du CEREP :

N° 31 Les études sectorielles sur la chimie et la mécanique (contribution à l'analyse de l'emploi), 20 décembre 1975.

N° 47 Les emplois et la main-d'œuvre dans l'industrie automobile (évolution et perspectives), 25 février 1978.

# I. — LE SECTEUR DES INDUSTRIES TEXTILES

## I. — 1. SES CARACTÉRISTIQUES

L'industrie textile constitue une filière complète qui va de la matière brute au produit fini livrable au consommateur avec peu d'apports extérieurs.

Comme le montre schématiquement la figure 1 ci-après, l'industrie textile utilise une diversité de matières premières qui subissent trois grandes étapes de transformation :

— **la filature**, étape obligée consistant à transformer les fibres brutes en fils ;

— **l'assemblage des fils** pour constituer une étoffe qui peut se faire selon trois types de procédés distincts (sauf dans le cas où le fil est vendu directement au consommateur - mercerie, tricot) ;

— **l'ennoblissement**, qui consiste à modifier l'aspect, la couleur ou les caractéristiques du fil ou du tissu et qui peut intervenir à différentes étapes de fabrication ;

auxquelles s'ajoute la **transformation des tissus confection** (ou habillement).

Les matières premières utilisées sont d'origine naturelle ou chimique, il y a lieu de distinguer :

— **les fibres naturelles** que l'on peut subdiviser en :

- fibres animales (laine, soie...),
- fibres végétales (coton, lin...),
- fibres minérales (amiante...);

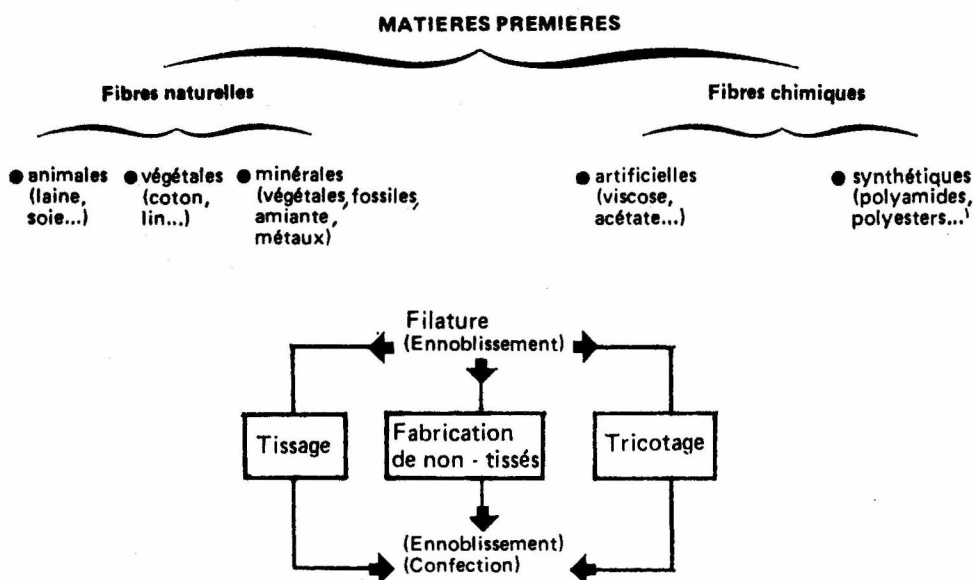
— **les fibres chimiques** qui se divisent en :

- textiles artificiels (viscose, acétate) fabriqués à partir d'un produit naturel, la cellulose,
- textiles synthétiques (polyamides, polyesters, verre textile) créés par synthèse chimique et entièrement différents des matières de départ.

L'on doit d'ailleurs souligner la tendance visant au mélange des fibres pour améliorer la qualité des produits, ce qui remet en cause la distinction traditionnelle des industries textiles fondée sur la nature du produit traité.

L'étude entreprise par le CEREQ s'est limitée au secteur « traditionnel » des industries textiles à l'exclusion de la production des fibres chimiques (rattachée au secteur des industries chimiques) d'une part ; de la confection et de l'habillement d'autre part qui obéissent à des règles différentes et dont les problèmes sont tout à fait spécifiques.

FIGURE 1  
Vue d'ensemble des processus de fabrication du textile



Source : ANFOCOTEX

**Le découpage des étapes de fabrication entre entreprises et établissements n'est pas le même pour toutes les grandes familles de produits.**

— **Pour les produits tissés :**

- Beaucoup d'entreprises sont spécialisées dans l'une des étapes de la fabrication (filature, tissage, ennoblement et parfois peignage, bobinage et retorderie).

Quelques entreprises intégrées regroupent filature et tissage, tissage et ennoblement et plus rarement l'ensemble de ces activités. L'intégration avec la confection est tout à fait exceptionnelle.

- Les établissements réalisant chaque étape sont presque toujours distincts ; toutefois le peignage peut être soit autonome, soit intégré avec le tissage ; le bobinage et la retorderie peuvent être intégrés avec la filature ou avec le tissage.

— **Pour les produits tricotés** au contraire, les mêmes formes et les mêmes établissements dits de bonneterie intègrent la production du tissu à la confection du vêtement. Or les caractéristiques de cette dernière activité (notamment du point de vue de l'organisation du travail et des qualifications) sont très proches de la confection à partir d'étoffes tissées, mais radicalement différentes de l'activité textile au sens strict. Le secteur bonneterie est donc en réalité très hétérogène et devrait plutôt être rapproché de l'habillement (car la majorité des emplois concernent la confection).

Il faut avoir ces éléments présents à l'esprit lorsqu'on analyse les données statistiques concernant le secteur et les sous-secteurs de l'industrie textile.

## I. — 2. SON ÉVOLUTION : UN SECTEUR EN CRISE, MAIS UN DIAGNOSTIC NUANCÉ

**Dans la période de croissance économique rapide qu'a connue la France jusqu'en 1973, le secteur textile s'est caractérisé :**

— **par une baisse d'activité :**

- rythme de croissance faible : 4,1 % par an de 1959 à 1974, contre

5,4 % pour l'ensemble des industries de consommation et 6,3 % pour toute l'industrie,

- réduction sensible et continue des effectifs qui tombent de 582.000 en 1954 à 376.000 en 1975,
- dégradation de sa balance extérieure, sensiblement équilibrée, alors qu'elle était nettement positive ;

— **accompagnée toutefois de facteurs positifs :**

- effort important de modernisation et d'accumulation du capital puisque l'intensité capitaliste (mesurée par le capital par actif) a été multipliée par 2,5 de 1959 à 1974. Désormais, l'industrie textile doit être considérée comme assez fortement capitaliste,
- corrélativement, progression importante de la productivité apparente du travail (5,5 % par an de 1969 à 1974, soit au même rythme que l'ensemble de l'industrie),
- relation améliorée entre valeur ajoutée et production, notamment pour les fibres artificielles et synthétiques.

### I. — 3. DIFFÉRENCES MARQUÉES ENTRE LES SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ ET ENTRE LES ENTREPRISES

Que ce soit du point de vue production, investissement ou productivité, le bilan est nettement plus favorable pour les fibres artificielles et synthétiques. C'est ainsi que, sur la base 100 en 1970, l'indice de la production industrielle restait en 1977 à 100 pour le coton et à 107 pour la laine, mais passait à 120 pour la bonneterie et à 137 pour les artificiels et synthétiques.

**En ce qui concerne les entreprises elles-mêmes, l'étude du CEREQ a fait apparaître des différences importantes :**

— **dispersion croissante des situations.** L'écart se creuse entre une majorité d'entreprises en difficulté et une minorité d'entreprises de pointe dont les résultats sont très supérieurs à la moyenne ;

— **politiques de main-d'œuvre diversifiées,** notamment en ce qui concerne la relation entre niveau de rémunération, composition de la main-d'œuvre et données financières : les possibilités d'adaptation des entreprises sont importantes et ne se limitent pas à la recherche du coût unitaire de main-d'œuvre le plus bas possible ;

— **capacité de résistance très variable à la concurrence internationale** liée semble-t-il à trois facteurs essentiels : modernisation et utilisation rationnelle des équipements ; exigence de qualité accrue ; recherche d'un créneau commercial réduit par la création de produits nouveaux.

### II. — EMPLOIS, QUALIFICATIONS ET MAIN-D'ŒUVRE DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

Les quelque 376.000 salariés enregistrés pour le dernier recensement de 1975 dans l'industrie textile représentent 6,6 % de l'effectif salarié de l'ensemble de l'industrie.

## II. — 1. CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

La structure des emplois montre une prédominance des emplois ouvriers et, parmi ceux-ci, une représentation féminine très importante.

La faible représentation des personnels d'encadrement et de techniciens de la production, ainsi que du personnel tertiaire, a conduit à centrer l'étude du CEREQ sur l'évolution de la main-d'œuvre ouvrière et son niveau de qualification, puisque c'est à ce niveau que se posent les problèmes liés à l'évolution du secteur, que la concentration régionale rend particulièrement pesants.

TABLEAU 1. — L'enquête structure des emplois de 1975 permet de situer le textile par rapport à l'ensemble de l'industrie sur des ratios de structure.

| Ratios                          | Textile | Ensemble Industrie |
|---------------------------------|---------|--------------------|
| Poids des ouvriers .....        | 77,3 %  | 66,4 %             |
| Féminisation des ouvriers ..... | 54,5 %  | 30,3 %             |
| Encadrement production .....    | 6,4 %   | 7,2 %              |
| Emploi tertiaire .....          | 14,6 %  | 18,9 %             |
| Poids des techniciens .....     | 3,8 %   | 8,9 %              |

Source : INSEE, ministère du Travail, enquête structure des emplois, 1975. Tableaux microfiches SECT 4 X E 2 et BCN X E 2.

## II. — 2. RÉPARTITION RÉGIONALE ET PAR TAILLE D'ENTREPRISES

A. — En ce qui concerne la répartition spatiale le premier élément important pour l'étude de l'activité textile apparaît être la concentration des effectifs.

Selon les données disponibles on note que les neuf régions les plus importantes parmi les vingt-deux régions programme regroupent plus de quatre cinquièmes des effectifs du secteur ; cette caractéristique se maintient entre 1968 et 1975.

TABLEAU 2. — Evolution des effectifs du textile par région.

| Régions                      | 1968    | 1975    | Différence |
|------------------------------|---------|---------|------------|
| Nord .....                   | 121.000 | 98.600  | — 22.400   |
| Rhône-Alpes .....            | 97.600  | 75.000  | — 22.600   |
| Lorraine .....               | 35.900  | 31.100  | — 4.800    |
| Alsace .....                 | 31.200  | 25.000  | — 6.200    |
| Champagne-Ardenne .....      | 31.200  | 27.400  | — 3.800    |
| Picardie .....               | 23.400  | 20.700  | — 2.700    |
| Région parisienne .....      | 21.700  | 18.900  | — 2.800    |
| Haute-Normandie .....        | 17.800  | 12.200  | — 5.600    |
| Midi-Pyrénées .....          | 17.300  | 17.100  | — 200      |
| Total des neuf régions ..... | 397.100 | 326.000 | — 71.100   |
| Total France .....           | 460.700 | 383.000 | — 77.700   |

Source : INSEE - Recensements 1968-1975 - Tableaux population active.

Cette récession des effectifs touche toutes les régions sauf la région Midi-Pyrénées qui maintient le niveau de 1968. Les plus fortes

récessions touchent les concentrations les plus importantes : Nord et Rhône-Alpes qui perdent chacune plus de 22.000 emplois entre 1968 et 1975, c'est-à-dire que ces deux régions concentrent près de 60 % des pertes d'emplois observées pour le secteur sur la France entière.

D'autre part, dans les régions ayant les effectifs les plus importants (sauf en région parisienne), le poids du secteur textile dans l'emploi global de la région est nettement supérieur à son poids dans l'ensemble France entière. Ceci explique que l'impact des récessions d'effectifs qu'a connues le secteur ait décuplé au niveau régional et encore plus au niveau local, comme en témoignent de nombreux exemples dans la période récente.

TABLEAU 3. — Poids du secteur textile dans l'emploi régional (en %).

| Régions                 | 1968 | 1975 |
|-------------------------|------|------|
| Nord .....              | 9,0  | 7,2  |
| Rhône-Alpes .....       | 5,3  | 3,8  |
| Lorraine .....          | 4,3  | 3,5  |
| Alsace .....            | 5,6  | 4,2  |
| Champagne-Ardenne ..... | 6,1  | 5,2  |
| Picardie .....          | 3,9  | 3,2  |
| Haute-Normandie .....   | 2,9  | 2,1  |
| Midi-Pyrénées .....     | 2,1  | 1,9  |
| France entière .....    | 2,3  | 1,8  |

Source : INSEE, recensements 1968-1975.

**B. — L'ancienneté de cette industrie, les facteurs historiques de localisation et les contraintes techniques liées à l'intégration assez élevée de la production ont amené la constitution d'unités de production d'assez grande taille si on les compare aux autres industries de consommation.**

La comparaison des données extraites du recensement industriel (RI) de 1962 et de l'enquête annuelle d'entreprises (EAE) de 1972 (1), pour le secteur de l'industrie textile montre une tendance à la concentration autour des établissements de 200 à 499 salariés au détriment des autres catégories.

TABLEAU 4. — Distribution des effectifs salariés par classe de taille d'établissements.

| Classes de taille        | RI 1962 | %    | EAE 1972 | %    |
|--------------------------|---------|------|----------|------|
| > 1.000 salariés .....   | 42.328  | 8,7  | 32.458   | 8,1  |
| 500 à 999 salariés ..... | 70.917  | 14,5 | 57.501   | 14,2 |
| 200 à 499 salariés ..... | 131.227 | 26,9 | 125.410  | 31,0 |
| 100 à 199 salariés ..... | 93.477  | 19,2 | 76.176   | 18,9 |
| 50 à 99 salariés .....   | 66.612  | 13,7 | 52.318   | 12,9 |
| 20 à 49 salariés .....   | 60.323  | 12,4 | 47.098   | 11,6 |
| 10 à 19 salariés .....   | 23.084  | 4,7  | 13.266   | 3,3  |
| Ensemble .....           | 487.968 | 100  | 404.227  | 100  |

(1) Ch. LEPRÊTRE - La concentration des établissements industriels français entre 1962 et 1972. Collections de l'INSEE - E 43. Ce document permet effectivement cette comparaison, après avoir rendu homogènes les deux enquêtes.

## II. — 3. ORGANISATION DU TRAVAIL ENCORE DÉPENDANTE DES CONTRAINTES TECHNIQUES DE PRODUCTION

**L'analyse de l'organisation du travail et des emplois a conduit à une série de conclusions :**

**Les observations n'ont pas montré de liaison claire entre :**

— les aspects techniques et économiques de la gestion des entreprises d'une part ;

— et d'autre part, l'organisation du travail, la structure des emplois et la gestion du personnel.

**Elles ont montré par contre** que la forte différenciation entre entreprises observée sur le plan économique ne se retrouve pas sur le plan de l'emploi et de la gestion du personnel. Tout d'abord, la notion même de structure des emplois a peu de sens dans la mesure où les emplois ouvriers sont peu qualifiés et ne peuvent être distingués dans des cadres statistiques. Les données sur la répartition entre ouvriers qualifiés et non qualifiés sont donc particulièrement sujettes à caution.

**Les seules évolutions observables par des moyens statistiques concernent :**

— la diminution relative de la proportion d'ouvriers par rapport aux autres catégories professionnelles, cette proportion restant toutefois élevée. Cette évolution valable pour l'ensemble des sous-secteurs fait apparaître des différences entre entreprises liées à des différences de classification ou d'organisation ;

— le développement constant du travail par équipes, destiné à rentabiliser des équipements coûteux, qui entraîne un freinage de la féminisation du secteur (les femmes ne pouvant travailler de nuit). On notera en effet que le secteur des industries textiles se caractérise par une proportion importante de travailleurs postés (ainsi que des rémunérations à la pièce ou au rendement).

Les modes de division du travail ouvrier et la recherche (rare) de formes nouvelles d'organisation ne paraissent pas liés à la réussite économique des entreprises. Dans certains cas, c'est bien plutôt une situation particulièrement critique qui a incité à rechercher des voies nouvelles.

**De toute manière, le mode d'organisation du travail** (qui détermine les qualifications) **est principalement fonction des caractéristiques techniques de la production textile** : processus de fabrication ne posant pas de problème difficile, mais incidents mineurs exigeant une surveillance constante. L'influence de ces contraintes techniques a seulement pu être renforcée par des facteurs historiques : conservatisme et manque de compétitivité de beaucoup d'entreprises.

**Toutefois l'application au secteur des industries textiles de la méthode d'analyse retenue pour le Répertoire français des emplois (1) a permis de dégager dix emplois spécifiques de la production textile, notamment en filature, tissage et tricotage. L'organigramme (figure 2) montre, pour les emplois d'exécution de la production, les relations de ces emplois avec les équipements par rapport aux interventions et au processus de fabrication.**

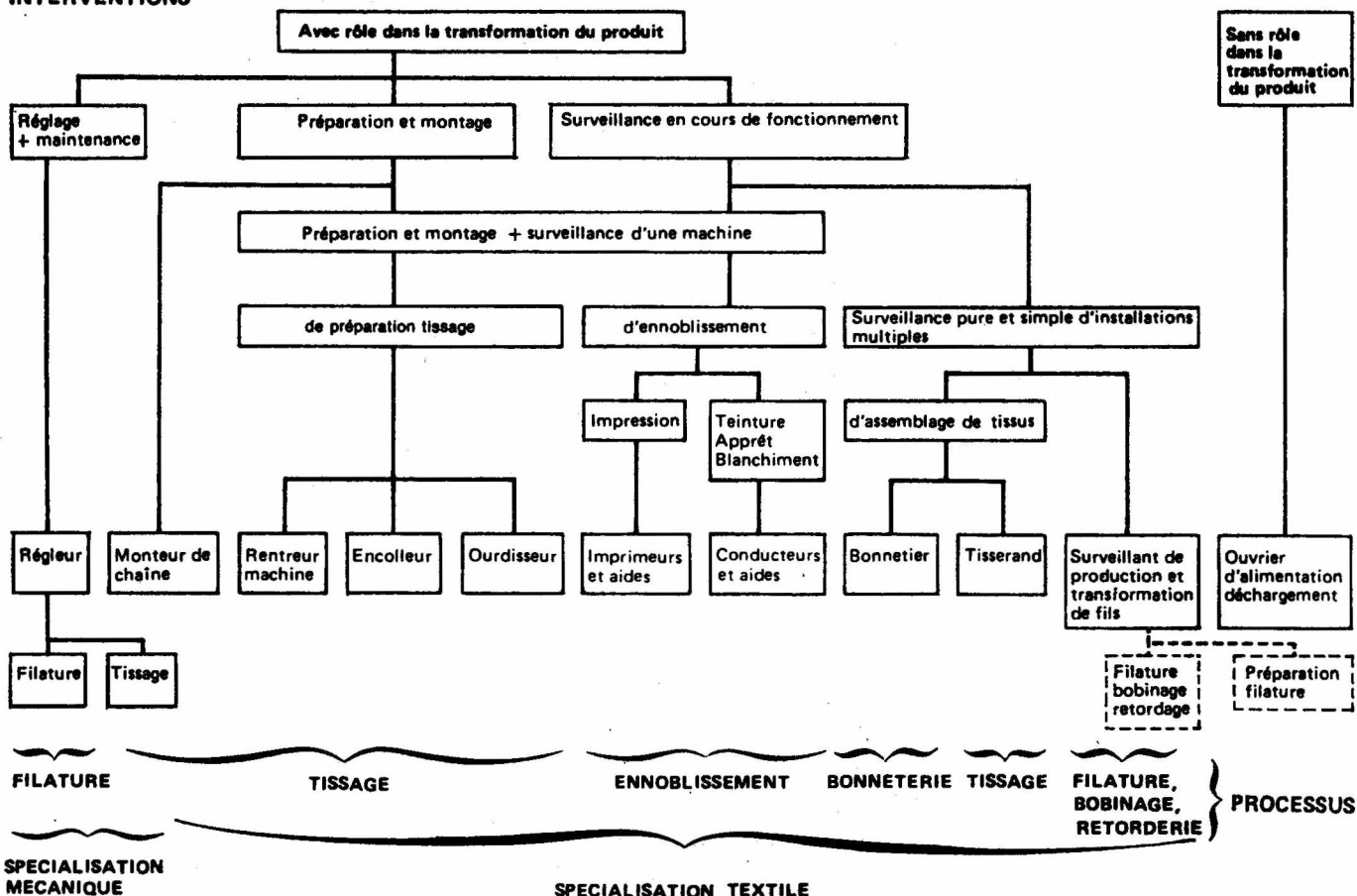
(1) Les emplois-types seront publiés dans la série des Cahiers du RFE (cf. Note d'information du CEREQ n° 57 consacrée au groupe d'emplois de l'informatique), mais on trouvera un résumé des analyses d'emplois spécifiques à la production textile dans le Dossier du CEREQ n° 20 (op. cit. p. 1).



FIGURE 2

Emplois d'exécution de la production impliquant une relation aux équipements.

INTERVENTIONS



III. — LES FORMATIONS

III. — 1. LE NIVEAU ACTUEL DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE EST BAS

Les analyses statistiques des effectifs globaux du secteur montrent que :

- le textile est le secteur industriel dont la main-d'œuvre a le plus faible niveau de formation : 79,4 % de ses actifs ont au maximum le CEP et 15,3 % le CAP ou le BEPC (contre 60 et 25 % pour l'ensemble des secteurs d'activités).

Cette observation va de pair avec le taux élevé de main-d'œuvre féminine ouvrière dont la sous-qualification est bien connue.

TABLEAU 5. — Répartition des actifs par niveau de formation et par secteur.

Hommes.

| Secteur            | Année | Niveau VI | CAP  | BEPC | Niveau IV | Niveau sup. IV | Total |
|--------------------|-------|-----------|------|------|-----------|----------------|-------|
| Secteur 17 Textile | 1968  | 78,6      | 10,5 | 3,1  | 5,0       | 3,8            | 100   |
|                    | 1975  | 72,7      | 12,8 | 4,7  | 6,1       | 3,7            | 100   |
| Tous secteurs      | 1968  | 68,7      | 14,3 | 5,3  | 7,3       | 4,3            | 100   |
|                    | 1975  | 57,4      | 18,7 | 7,5  | 8,6       | 7,7            | 100   |



## Femmes

| Secteur            | Année | Niveau VI | CAP  | BEPC | Niveau IV | Niveau sup. IV | Total |
|--------------------|-------|-----------|------|------|-----------|----------------|-------|
| Secteur 17 Textile | 1968  | 86,7      | 7,8  | 3,5  | 1,8       | 0,1            | 100   |
|                    | 1975  | 80,6      | 10,6 | 5,5  | 2,4       | 0,9            | 100   |
| Tous secteurs      | 1968  | 67,3      | 10,9 | 10,2 | 8,8       | 2,3            | 100   |
|                    | 1975  | 55,3      | 11,8 | 12,7 | 10,5      | 9,5            | 100   |

Source : Recensements de la population de 1968 et 1975, tableaux de la série formation.

- les actifs sont d'autant moins formés qu'ils sont plus jeunes : chez les moins de trente-cinq ans, le niveau VI représente 93 %, contre 84 % chez les plus de trente-cinq ans ;
- l'élévation du niveau de formation est presque deux fois plus lente que dans les autres secteurs ;
- la formation continue s'adresse plus à la maîtrise et à l'encadrement qu'aux ouvriers ;
- les contrats emploi-formation s'adressent à des jeunes très peu formés et débouchent sur des emplois peu qualifiés.

**Un cercle vicieux s'est ainsi créé** : faible qualification des emplois, faible niveau de formation de la main-d'œuvre, difficulté de faire évoluer le système et notamment de développer de nouvelles formes d'organisation allant dans le sens d'une revalorisation du travail ouvrier.

Le secteur textile apparaît ainsi souvent comme utilisateur d'une main-d'œuvre « résiduelle », celle qui n'a pu s'employer dans d'autres secteurs offrant des conditions de rémunération et d'évolution plus favorables. Dans quelle mesure cette situation a-t-elle été imposée par un contexte défavorable ou choisie par les entreprises ?

Briser le cercle vicieux défini plus haut ne peut résulter que d'une politique volontaire et globale des entreprises du secteur textile tenant compte des contraintes techniques, financières et organisationnelles.

### III. — 2. LES PROBLÈMES LIÉS A LA FORMATION DU PERSONNEL CONDITIONNENT L'AVENIR DE L'ÉVOLUTION DES PERSONNELS OUVRIERS

Une tendance répandue parmi les entreprises consiste à donner plus de souplesse à l'appareil de production en développant la mobilité de la main-d'œuvre entre des postes jusqu'ici très cloisonnés. Cette tendance a toutes chances de se développer, mais il paraît souhaitable, si l'on veut y encourager la main-d'œuvre, qu'elle implique un statut définissant plus clairement les modalités et les avantages pour les ouvriers d'une telle « polyvalence » de fait.

Toutefois, cette tendance au décroisement n'implique en elle-même ni la remise en cause du système d'organisation du travail, ni un relèvement réel des « qualifications » de la masse des travailleurs.

Or, les caractéristiques de formation des actifs du textile, qui constituent, on l'a vu, un des éléments du cercle vicieux, ne sauraient en tout état de cause se modifier d'elles-mêmes.

**En ce qui concerne la formation du personnel d'exécution, sur lequel est centrée la présente étude, deux orientations différentes ont été envisagées :**

1. Développer les formations courtes d'un niveau inférieur au CAP, niveau *V bis*, afin de mieux préparer les jeunes aux emplois de fabrication et notamment à une plus grande adaptabilité à différents postes de travail. Cette politique viserait aussi à revaloriser la profession.

2. Considérer qu'une formation professionnelle courte, à elle seule, ne suffirait pas à briser le cercle vicieux défini plus haut. Que le problème qui se pose est davantage un problème d'élévation du niveau général de formation de la main-d'œuvre ; que celui-ci est lié aux possibilités de relèvement des rémunérations, d'amélioration des perspectives de carrière et d'enrichissement des tâches ; que la situation ne peut donc évoluer que lentement en liaison avec les politiques d'organisation et de gestion du personnel des entreprises.

\*  
\*\*

**Au niveau maîtrise et réglage**, les besoins de formation paraissent plutôt ressortir au domaine de la mécanique (avec initiation à l'électricité et aux automatismes). L'avenir incertain du secteur rend une spécialisation textile particulièrement peu recommandée.

## CONCLUSION

### I. — L'AVENIR DU SECTEUR DES INDUSTRIES TEXTILES

**Le rôle traditionnel du textile comme secteur « d'entrée en activité », et plus globalement de salarisation de la main-d'œuvre féminine et jeune, peut-il se reproduire à l'identique ? Deux éléments poussent à une évolution :**

— **d'une part, les réponses apportées par les entreprises textiles aux conditions de concurrence changeantes** les conduisent à intégrer progressivement à leurs processus de décision des éléments nouveaux : facteurs commerciaux, stratégies de plus long terme, etc. A l'évidence, ceci peut impliquer également des changements de comportement à l'égard de la main-d'œuvre recrutée et du type de formation recherché ;

— **d'autre part, la situation des actifs eux-mêmes** dont on peut juger, pour les populations les plus jeunes, que l'élévation générale du niveau de formation peut induire des modifications tangibles de leur comportement vis-à-vis de l'activité et des emplois recherchés.

**Ceci conduit à insister sur la prise en compte de l'ensemble des facteurs dans une réflexion sur l'avenir du secteur donc à inciter à remettre largement en cause le peu de place faite traditionnellement aux problèmes d'emploi, de qualifications et de formation dans les débats prospectifs sur le secteur des industries textiles. Les différences entre entreprises sont telles que tout diagnostic trop radical et trop global est à écarter.**

**L'avenir du secteur sera à la fois fonction :**

— des politiques d'entreprise, de leur capacité d'innovation et d'adaptation et de leur attitude vis-à-vis des transferts de capitaux multinationaux ;

— des facteurs propres aux pays exportateurs ;

— de l'impact des décisions de la puissance publique — au niveau national ou au niveau communautaire — en réponse aux fermetures d'entreprises textiles, étant donné le niveau de chômage globalement atteint et l'impact direct du textile sur les problèmes d'emploi.

## II. — L'INTÉRÊT DE TELLES ÉTUDES SECTORIELLES

**Du point de vue des méthodes d'analyse**, l'orientation générale dans le cadre d'une analyse sectorielle reste marquée par la volonté de saisir et de comprendre de manière liée les facteurs moteurs au point de vue de l'évolution économique et les phénomènes de structuration de la main-d'œuvre et de contenu des emplois.

Dans cette optique, **l'aspect le plus novateur de l'étude est constitué par l'analyse détaillée de données individuelles d'entreprises (sur l'emploi et les grandeurs économiques) pour une population d'entreprises suffisamment nombreuses et diversifiées** pour donner une bonne « image » du secteur (pour ne pas parler de représentativité). Au terme de cette première expérience, on peut avancer que ce type de démarche constitue un bon moyen pour pallier les difficultés maintes fois soulignées du rapprochement de données globales et de données recueillies par enquêtes auprès des entreprises.

Cette démarche permet en effet :

— une meilleure interprétation des écarts de situations individuelles dans les relations considérées comme fondamentales dans l'analyse globale : par exemple relation développement du chiffre d'affaires, développement de la productivité ou investissement, productivité ;

— une illustration nette de la diversité des structures d'emploi adoptées par les entreprises qui peut être un bon complément aux éléments que fournissent les analyses monographiques.

Si cette voie semble prometteuse, on doit souligner par ailleurs que les analyses menées restent largement imparfaites et que les possibilités d'amélioration sont importantes : d'abord sur le plan des instruments d'analyse mis en œuvre où il faut viser à une meilleure maîtrise des différents outils de l'analyse des données. Sur le plan des données elles-mêmes, on peut chercher à lever les difficultés tenant à la mauvaise maîtrise de l'évolution des prix des produits ou à l'effet « nomenclature » des déclarations à l'enquête structure des emplois. On peut ensuite viser à intégrer à l'analyse, les variables financières et en particulier les variables du bilan.

De manière générale, l'expérience apportée par cette étude conduit :

— à renforcer les réserves concernant la signification limitée des données statistiques sur des structures d'emplois, surtout dans le cas d'une faible différenciation du contenu des emplois ouvriers ;

— à refuser les analyses trop globales portant sur des agrégats et sur des moyennes qui ne tiennent pas suffisamment compte de la forte différenciation entre branches et entre entreprises.

---

Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source.

---

---

**Librairies-Imprimeries Réunies**

7, rue Saint-Benoît, 75006 PARIS. — 261-81-32

---

---

Dépôt légal n° 39-186  
Inscription à la Commission paritaire  
des publications et agences de presse n° 1 063-AD  
Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration  
C E R E Q  
9, rue Sextius-Michel,  
75732 PARIS CEDEX 15  
Tél. : 575-62-32